



Le 25 septembre 2020

Non au re confinement économique ! Jouons collectif pour faire face à l'urgence sanitaire et économique

Nous, représentants du monde économique, et chacun d'entre nous en tant que citoyen et employeur, sommes pleinement conscients de la situation sanitaire préoccupante que connaît Marseille et les communes de la métropole, situation qui doit faire l'objet d'une vigilance accrue.

Depuis 7 mois, la Covid 19 est au centre de nos préoccupations. Comme le rappelait le premier Ministre Jean Castex le 11 septembre dernier, nous devons désormais « **réussir à vivre avec le virus sans rentrer dans une logique de confinement généralisé** ». La métropole Aix Marseille Provence ne doit pas servir d'exemple et être traitée en mauvais élève par le reste du pays. A Marseille, comme partout ailleurs, il s'agit d'appliquer et de faire respecter les mesures barrières et les gestes préventifs de manière plus stricte. Et de leur laisser le temps de produire leurs effets sans mettre en danger durablement l'économie et les emplois d'un territoire entier.

La méthode annoncée par le gouvernement mettait en avant la concertation et l'adaptation des mesures en fonction de l'évolution de la situation. Cet engagement doit être respecté pour que les mesures soient comprises et appliquées par tous.

Or, Olivier Véran, Ministre de la Santé a décrété unilatéralement mercredi 23 septembre 2020, la fermeture de tous les bars, restaurants et établissements recevant du public sur la Métropole Aix Marseille sans même fixer précisément les modalités et les contours du périmètre et des communes concernées. Une annonce en contradiction avec le cadre fixé par le 1^{er} Ministre il y a moins de 10 jours dont nous dénonçons avec force la précipitation, l'absence de concertation et le changement de règles en cours de jeu.



Cette méthode et cette décision sont inacceptables et totalement incomprises localement. C'est tout simplement irrespectueux pour notre territoire, nos entreprises, nos habitants. Fermer ces établissements va engendrer par effet collatéral des difficultés économiques dans de nombreux secteurs et détruire des emplois. Nos entreprises et notre territoire ne se relèveront pas de ce re- confinement économique injustifié.

Nous demandons un moratoire de 10 jours sur les annonces du Ministre de la Santé, afin que les mesures mises en place par le préfet le 14 septembre dernier aient produit leurs effets.

Nous demandons l'organisation d'une table-ronde de concertation en présence des élus politiques locaux, des acteurs économiques et du Premier Ministre afin de prendre des décisions conformes à la réalité de la situation sanitaire, transparentes, coordonnées, cohérentes, et réfléchies.

Et nous apportons notre soutien aux **professionnels de l'UMIH 13 qui, par une mobilisation collective des entreprises, de leurs salariés et de l'ensemble des élus locaux aujourd'hui**, vendredi 25 septembre à 9h00 devant le Tribunal de commerce de Marseille, montrent leur désarroi face à ces mesures inadaptées.

Jean-Luc Chauvin
Président de la CCI AMP

Bruno Cagnol
Président du Club TOP 20

Philippe Korcia
Président de l'UPE 13

Contacts presse :

Stéphanie Gaudreault – CCI AMP - stephanie.gaudreault@ccimp.com - 06 30 38 37 42

Ludivine Philippon – Top 20 – ludivine.philippon@stanfrance.com – 06 60 90 21 07

Françoise Pierucci – UPE 13 – pierucci@upe13.com – 06 30 33 95 62